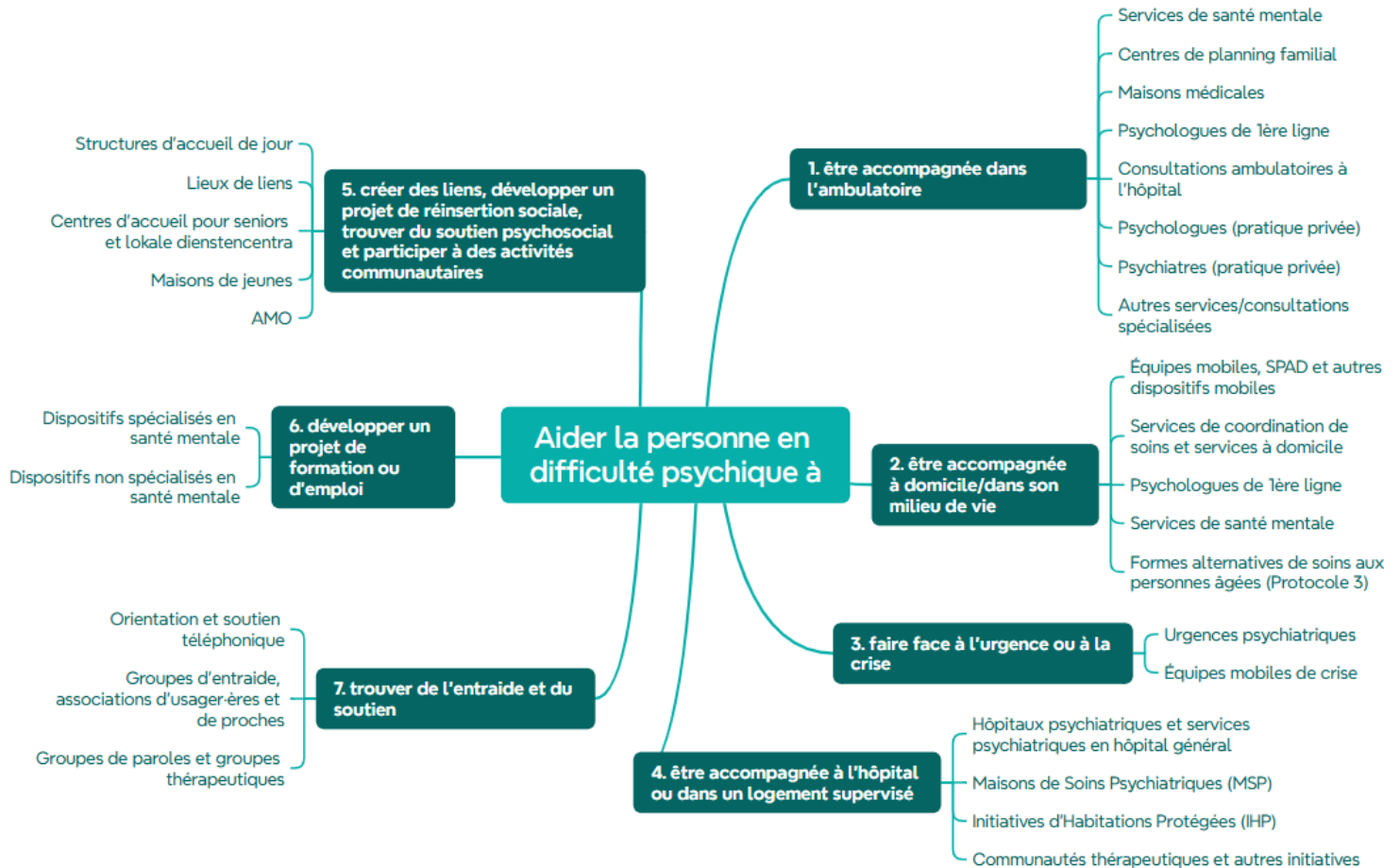


## Quels dispositifs d'aide en santé mentale dans le Bassin Sud-Est ?

### Aide-mémoire pour l'orientation



L'Équipe d'appui au Bassin Sud-Est organise en 2025-2026 un **cycle de trois matinées d'échanges**. L'objectif est de répondre au besoin exprimé par beaucoup d'intervenant-es social-santé de mieux comprendre l'offre de soutien en santé mentale disponible dans le Bassin et faciliter ainsi l'orientation des bénéficiaires. Ces trois rencontres ont lieu dans le cadre de la Concertation thématique « Santé mentale » :

- > Matinée n°1 - 10 octobre 2025 : **Focus sur l'accompagnement en ambulatoire et à domicile**
- > Matinée n°2 - 20 janvier 2026 : **Focus sur les ressources pour faire face à l'urgence/la crise et sur l'accompagnement en milieu résidentiel**
- > Matinée n°3 – 2 juin 2026 : **Focus sur les services permettant de nouer des liens et développer un projet d'insertion sociale ou professionnelle**

Cet aide-mémoire récapitule tous **les dispositifs accessibles dans le Bassin Sud-Est** en lien avec l'arborescence présentée ci-dessus afin de faciliter l'orientation des bénéficiaires.

Pour des informations plus détaillées sur l'offre et le coût des différents services, l'aide-mémoire renvoie au **FOCUS « Santé mentale : offre de soutien et d'accompagnement en Région bruxelloise »**. Le FOCUS s'accompagne d'un **RÉPERTOIRE** recensant tous les dispositifs en région bruxelloise.

# 1. Accompagnement dans l'ambulatoire

## Services de santé mentale

- > [SSM Le Grès](#) (1160)
- > [SSM Centre de Guidance](#) (1040)
- > [SSM Psycho-Etterbeek](#) (1040)
- > [SSM Chapelle-aux-Champs](#) (1200)
- > [SSM Le WOPS](#) (1200)
- > [SSM Le Chien Vert](#) (1150)
- En néerlandais – hors Bassin Sud-Est*
- > [CGG Brussel](#) (1210, 1020, 1080, 1190)
- > [CAW](#) Psychologische hulpverlening (1000)
- > [TEJO](#) voor jongeren 10-20 jaar (1000)

## Centres de planning familial

- > [Centre de planning familial d'Auderghem](#) (1160)
- > [Collectif Contraception Santé des femmes](#) (1040)
- > [Centre de consultations familiales et sexologiques](#) (1200)
- > [Faculté d'aimer](#) (1200)
- > [Planning familial Woluwe-Saint-Pierre](#) (1150)

## Psychologues de 1<sup>ère</sup> ligne

Le site [Psybru.be](#) permet d'identifier les psychologues conventionnés (consultations) et les séances en groupes disponibles dans le Bassin Sud-Est

## Maisons médicales

- MM avec consultations psychologiques (de première ligne)*
- > [Maison médicale Auderghem](#) – fermée temporairement (1160)
  - > [Maison médicale Univers Santé](#) (1200)
- MM sans consultations psychologiques*
- > [Maison Médicale Watermael-Boitsfort – Auderghem](#) (située à Watermael-Boitsfort mais active aussi sur tout le territoire d'Auderghem)
  - > [Maison médicale du Maelbeek](#) (1040)
  - > [Maison médicale Collectif Santé](#) (1040)
  - > [Maison médicale Visa Santé](#) (1200)
  - > [Maison médicale Alliance Santé](#) (1150)

## Consultations ambulatoires à l'hôpital

- Consultations psychologiques*
- > [Chirec – Site Delta](#) (1160) > filtrer Psychologie & Delta
  - > [Cliniques de l'Europe - Site Saint-Michel](#) (1040)
  - > [Hôpitaux Iris Sud - Site Etterbeek-Baron Lambert](#) (1040)

## Psychologues (pratique privée)

- Consultations psychiatriques*
- > [Chirec - Site Delta](#) (1160) > filtrer Psychiatrie & Delta
  - > [Cliniques de l'Europe - Site Saint-Michel](#) (1040)
  - > [Hôpitaux Iris Sud - Site Etterbeek-Baron Lambert](#) (1040)
  - > [Cliniques universitaires Saint-Luc](#) (1200)

## Psychiatres (pratique privée)

## Autres services ou consultations spécialisés (non exhaustif)

- > [SLAJ-V](#) (1040) – Soutien psychologique pour victimes d'infraction pénale
- > Chirec - Site Delta (1160) - [Centre Paramédical Multidisciplinaire du Développement de l'Enfant et de l'Adolescent](#)
- > [La Lice](#) (1040) - Troubles de la relation précoce du jeune enfant (< 3 ans)
- > Cliniques Saint-Luc (1200) - [Clinique des troubles liés à Internet/aux jeux](#)
- > Cliniques Saint-Luc (1200) - [Service de psychiatrie infanto-juvénile](#)

### **Services de santé mentale**

- > Dans les services de santé mentale, les équipes multidisciplinaires sont composées au minimum de psychiatres, psychologues et assistant·es sociaux·ales assurant le diagnostic et le traitement de problématiques psychologiques et psychiatriques, sociales et environnementales de la santé.
- > De nombreux SSM ont également une équipe pour enfants, adolescent·es et familles.
- > Beaucoup proposent un suivi logopédique.

Plus d'infos, conditions d'accès et coûts > voir [FOCUS Santé mentale p. 16](#)

### **Psychologues de première ligne**

- > L'offre de soins psychologiques de 1<sup>ère</sup> ligne vise à offrir aux personnes de tout âge des consultations afin d'assurer une prise en charge rapide avec un objectif de prévention, de détection et d'intervention précoce, d'autosoins, de renforcement de la résilience et de traitement à court terme.
- > Les psychologues conventionné·es peuvent travailler depuis leur cabinet, mais aussi se déplacer dans l'environnement des bénéficiaires. C'est pourquoi des consultations sont organisées dans différentes structures fréquentées par la population (maisons médicales, lieux de liens...).
- > L'offre comporte des séances individuelles et des séances de groupe, à retrouver sur [www.psybru.be](http://www.psybru.be).
- > Les psychologues conventionné·es peuvent faire appel à un service d'interprétariat sans frais supplémentaires pour le·la bénéficiaire.

Plus d'infos, conditions d'accès et coûts > voir [FOCUS Santé mentale pp. 18-21](#)

### **Centres de planning familial**

- > Les centres de planning familial proposent des consultations psychologiques (par des psychologues ou des conseillers conjugaux et familiaux), juridiques, médicales (par des médecins généralistes ou des gynécologues) et sociales (par des assistant·es sociaux·les) et des animations EVRAS. Certains centres de planning familial proposent des consultations sexologiques, conjugales et familiales ainsi que des consultations de médiation familiale. L'offre des CPF est présentée sur [www.monplanningfamilial.be](http://www.monplanningfamilial.be).
- > Tous les centres de planning familial ne pratiquent pas des IVG. En cas de grossesse non désirée, un centre qui ne pratique pas des IVG oriente vers un autre centre de planning qui pratique des IVG.

Plus d'infos, conditions d'accès et coûts > voir [FOCUS Santé mentale pp. 17-18](#)

### **Maisons médicales**

- > Les maisons médicales sont composées d'équipes pluridisciplinaires qui proposent une médecine préventive et de proximité accessible à tous·tes.
- > Deux des six maisons médicales présentes dans le Bassin Sud-Est proposent des consultations psychologiques via les psychologues de première ligne.

Plus d'infos, conditions d'accès et coûts > voir [FOCUS Santé mentale pp. 16-17](#)

### **Consultations psychologiques et psychiatriques à l'hôpital**

- > Les services de psychiatrie et de psychologie des hôpitaux proposent des consultations psychologiques et psychiatriques, y compris pour les patient·es ambulatoires.

### **Psychologues (pratique privée)**

- > Les psychologues portant le titre officiel sont répertorié·es sur le site de la commission des psychologues [www.compsy.be](http://www.compsy.be). Une recherche par commune est possible, mais les adresses ne sont pas indiquées. Plusieurs plateformes privées renseignent également des psychologues.

Plus d'infos, conditions d'accès et coûts > voir [FOCUS Santé mentale pp. 21-22](#)

### **Psychiatres (pratique privée)**

- > Il n'existe pas de liste officielle dédiée aux psychiatres indépendant·es à Bruxelles. Plusieurs plateformes privées recensent des médecins et notamment des psychiatres.

Plus d'infos, conditions d'accès et coûts > voir [FOCUS Santé mentale p. 22](#)

### **Autres services et consultations spécialisées**

- > Outre les professionnel·les et dispositifs déjà listés, certains services proposent des consultations spécialisées pour des publics ou sur des questions spécifiques.
- > *Les structures renseignées dans cette rubrique à la page précédente ne sont pas exhaustives, la liste peut être complétée selon vos attentes et suggestions. N'hésitez pas à nous contacter.*

## 2. Accompagnement à domicile / dans le milieu de vie

### Équipes mobiles & SPAD

Équipes mobiles et SPAD – offre générale pour les adultes

- > [Équipe mobile Tela](#) (≥18 ans)
- > [SPAD Caligo](#) (≥16 ans)
- > [SPAD Interligne](#) (≥18 ans)

Équipes mobiles, SPAD et autres dispositifs mobiles – offres spécifiques

- > [Équipe mobile soins assertifs Bru-Stars](#) (0-18 ans + transition vers l'âge adulte 16-23 ans)
- > [SPAD Hedera](#) (jeunes adultes 18-30 ans)
- > [La Lice](#) (troubles de la relation précoce du jeune enfant < 3 ans)
- > [Mhôm](#) (soutien bébé-parents 0-2 ans)
- > [Cellule Mobile d'Intervention Maya](#) (double diagnostic)
- > [Équipe mobile 107 Précarité](#)
- > [Équipe mobile Eolia](#) (défense sociale)
- > [Karavelle](#) (troubles psychiatriques et du comportement, adolescents 12-17 ans)
- > [Le Renfort](#) (assuétudes - toxicomanie)
- > [Équipe mobile AddUp](#) (troubles associés : santé mentale et assuétudes)

Équipes mobiles de crise \*

- > [Équipe Mobile de Crise Bruxelles Est](#) (≥16 ans)
- > [Équipe mobile soins de crise Bru-Stars](#) (0-18 ans + transition vers l'âge adulte 16-23 ans)

### Services de coordination de soins et services à domicile

- > [CSD](#)
- > [Soins chez Soi](#)
- > [ASD](#)
- > [COSEDI](#)
- > [SAD](#)

### Psychologues de 1<sup>ère</sup> ligne

Certain-es psychologues conventionné-es peuvent se rendre à domicile > mot-clé « domicile » dans l'onglet Recherche du site [PsyBru](#).

### Services de santé mentale

- > Si nécessaire, certains SSM proposent un accompagnement à domicile.
- > [CGG Brussel](#) peut se déplacer à domicile dans certaines situations.

### Formes alternatives de soins aux personnes âgées

Projet Protocole 3 : trois prestations dont un suivi psychologique à domicile

- > [Soutien à domicile pour les personnes de 60 ans et plus](#)
- > [Projet ASAPP pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés et leurs aidants](#)

\* Voir également point 3 : Faire face à l'urgence ou à la crise

### **Équipes mobiles, SPAD et autres dispositifs mobiles**

- > Les Équipes mobiles ont été créées et/ou renforcées dans le cadre de la réforme en santé mentale (Réforme Psy 107) pour rencontrer les besoins des groupes cibles n'allant pas vers les soins et les services et pour lesquels une démarche d'outreach est nécessaire. Ces équipes multidisciplinaires se rendent au domicile de la personne ou dans un lieu proposé par celle-ci.
- > Les SPAD sont des services psycho-sociaux à domicile. Ils ont trois missions : l'accompagnement psychosocial à domicile de personnes en souffrance psychique dont la mobilité est réduite, la création et/ou coordination de réseau ainsi que la sensibilisation à la santé mentale pour les professionnel·les.
- > Il existe quelques autres services (ni Équipes mobiles issues de la Réforme Psy 107, ni SPAD) qui travaillent à domicile ou dans les lieux de vie du bénéficiaire, comme La Lice et Mhôm.

Plus d'infos, conditions d'accès et coûts > voir [FOCUS Santé mentale pp. 23-25](#)

### **Services de coordination de soins et services à domicile**

- > Pour répondre aux besoins spécifiques des situations fragiles, certaines organisations de soins et services à domicile actives en Région bruxelloise proposent un service de coordination dont la mission est d'élaborer un plan d'aides et de soins coordonné et adapté à la situation du·de la bénéficiaire.
- > Le service analyse les besoins et mobilise les professionnel·les nécessaires (internes ou externes) pour différents types d'intervention à domicile : aide à la vie journalière, soins infirmiers, repas, coiffure, kinésithérapie, logopédie, soutien psychologique varié (SSM, psychologue de première ligne ou non conventionné, équipe mobile...).

Plus d'infos, conditions d'accès et coûts > voir [FOCUS Santé mentale pp. 22-23](#)

### **Psychologues de première ligne**

- > Voir présentation au point précédent, en page 3 de ce feuillet.
- > Si la personne n'est pas capable de se déplacer, certain·es psychologues de première ligne acceptent de se rendre à domicile.
- > Il n'y a pas de liste ; il est suggéré d'écrire le mot-clé « domicile » dans l'onglet Recherche (🔍) du site [PsyBru](#). La sélection obtenue recensera les psychologues ayant indiqué « domicile » dans leur présentation. Il est aussi possible de contacter [info@psybru.be](mailto:info@psybru.be).

### **Services de santé mentale**

- > Voir présentation au point précédent, en page 3 de ce feuillet.
- > Certains SSM effectuent des visites à domicile. À ce sujet, il est conseillé de se renseigner directement auprès des services.

### **Formes alternatives de soins aux personnes âgées**

- > L'INAMI finance des formes alternatives de soins et de soutien aux soins des personnes âgées, dans le cadre d'une convention (Protocole 3). À terme, l'objectif est d'intégrer ces projets au futur plan interfédéral Soins Intégrés.
- > L'objectif de cette offre de soins est d'augmenter la qualité de vie de personnes de 60 ans et plus en situation complexe et de favoriser leur maintien à domicile.
- > L'accompagnement proposé permet un renfort temporaire de l'équipe habituelle de soins. Trois types de prestations sont financées, dont les visites à domicile d'un·e psychologue afin de proposer écoute et soutien à la personne bénéficiaire et/ou son aidant·e. Les deux autres prestations financées sont l'ergothérapie et le case management.
- > Deux projets Protocole 3 sont actifs à Bruxelles : le [soutien à domicile pour les plus de 60 ans](#), géré par Brusano, et le [projet ASAPP](#) pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés et leurs aidant·es, géré par Alzheimer Belgique.

Plus d'infos, conditions d'accès et coûts > voir [FOCUS Ressources pour une vie à domicile p. 28](#)

### 3. Faire face à l'urgence ou à la crise

Que faire face à une personne en crise ou face à une situation d'urgence psychiatrique ? Retrouvez sur le site de la [Plateforme Bruxelloise pour la Santé Mentale](#) des informations pour distinguer les deux situations ainsi que les meilleurs conseils à adopter afin de réagir au mieux.

Réagir en cas d'urgence :

- > En cas de **violences graves** et si vous avez besoin de l'**aide urgente de la police**, composez le **101**.
- > S'il n'y a pas de violences graves, mais un besoin d'**aide médicale urgente**, appelez le **112**.

Réagir en cas de crise :

- > Contactez le-la médecin généraliste ou le-la psychiatre de la personne qui est en crise.
- > Si la situation vous dépasse, vous pouvez également conduire la personne vers l'hôpital le plus proche.
- > Les professionnels de première ligne (médecins généralistes, aides familiales, travailleur·ses sociaux·ales...) peuvent également faire appel aux équipes mobiles de crise.
- > Dans le cas particulier d'une crise suicidaire, vous retrouverez sur le site du [Centre de Prévention du Suicide](#) plus d'informations sur les réactions adéquates à adopter face à cette situation très complexe et dont les signes avant-coureurs peuvent être difficiles à détecter.

#### Services d'urgences des hôpitaux

- > [Chirec – Site Delta](#) (1160)
- > [Cliniques de l'Europe - Site Saint-Michel](#) (1040)
- > Cliniques universitaires Saint-Luc - [Unité de crise et d'urgences psychiatriques](#) (1200)

#### Équipes mobiles de crise

- > [Équipe Mobile de Crise Bruxelles Est](#) (≥16 ans)
- > [Équipe mobile Bru-Stars - soins de crise](#) (0-18 ans + transition âge adulte 16-23 ans)

#### Lignes de soutien ou d'orientation téléphonique

- > [Crisis-BXL](#) < Bru-Stars & CAW Brussel (0-18 ans + transition âge adulte 16-23 ans) : 02/209.16.36 (24h/24 7j/7) pour avis/orientation, intervention de crise, accueil ou accompagnement via un service partenaire
- > [Ligne d'écoute du Centre de Prévention du Suicide](#) : 0800/32.123 (24h/24 7j/7)
- > [Télé-Accueil Bruxelles](#) : 107 (24h/24 7j/7)
- > [Ligne de soutien et d'entraide en santé mentale de la Plateforme Bruxelloise pour la Santé Mentale](#) : 0800/1234.1 (7j/7 18h-21h + lundi-vendredi 10h-12h)

#### Services d'urgences des hôpitaux – urgences psychiatriques

- > Une unité d'urgence psychiatrique a pour but d'accueillir toute personne nécessitant une aide urgente pour un problème psychiatrique et/ou psychique.

Plus d'infos, conditions d'accès et coûts > voir [FOCUS Santé mentale p. 35](#)

#### Équipes mobiles de crise

- > Comme indiqué plus haut, les Équipes mobiles ont été créées et/ou renforcées dans le cadre de la réforme en santé mentale (Réforme Psy 107) pour rencontrer les besoins des groupes cibles n'allant pas vers les soins et les services et pour lesquels une démarche d'outreach est nécessaire.
- > Il existe des Équipes mobiles dites « longue durée » (voir point 2. Accompagnement à domicile / dans le milieu de vie) et des équipes mobiles « de crise ». Ces dernières proposent une intervention rapide dans le milieu de vie pour des personnes en crise ou en décompensation psychique nécessitant une prise en charge intensive et mobile.

Plus d'infos, conditions d'accès et coûts > voir [FOCUS Santé mentale pp. 23-24](#)

#### Lignes de soutien téléphonique

- > Les lignes d'écoute offrent un soutien téléphonique spécialisé sur une gamme variée de thématiques et, dans certains cas, orienté sur un public spécifique. Cela inclut des problématiques comme la détresse psychologique, les pensées suicidaires, les difficultés relationnelles, le deuil, les crises familiales, les violences conjugales, la solitude ou des problèmes sociaux.

Plus d'infos > voir [FOCUS Santé mentale pp. 12-13](#)

Outre les 3 lignes renseignées ci-dessus, une liste plus complète figure dans le [Répertoire du FOCUS pp.13-18](#)

## 4. Accompagnement à l'hôpital ou dans un logement supervisé

### Services psychiatriques hospitaliers

- > Cliniques de l'Europe - Site Saint-Michel – [service de psychiatrie – unité d'hospitalisation](#) (1040)
- > Institut de Psychiatrie - service Psychiatrie ([adultes](#) et [infanto-juvénile](#)) des Cliniques universitaires Saint-Luc et [Hôpital psychiatrique de Valisana](#) (1200)

### Maisons de soins psychiatriques

- Pas de MSP dans le Bassin Sud-Est*
- MSP à proximité hors Bassin Sud-Est*
- > [MSP Sanatia](#) (1050)
- > [MSP Quatre-saisons](#) (1030)

### Initiatives d'habitations protégées

- > IHP [Les 3 Pommiers](#) (1040)
- > IHP [Messidor - Carrefour](#) – siège social hors Bassin - 8 maisons dont une à Etterbeek

### Communautés thérapeutiques et autres initiatives d'hébergement

- Pas de Communauté thérapeutique dans le Bassin Sud-Est*
- Autres initiatives*
- > [Projet Trèfle de l'asbl Cité étoilée](#) – 18-25 ans (1040)

### Hôpitaux psychiatriques / services psychiatriques en hôpital général

- > Les hôpitaux psychiatriques et les unités psychiatriques en hôpital général sont spécialisés dans la prise en charge et le traitement d'adultes ou d'enfants atteints de maladies mentales.
- > Certains hôpitaux disposent de services spécialisés dans le traitement de troubles spécifiques (par exemple la dépendance à l'alcool et aux médicaments, les troubles alimentaires, les troubles de l'humeur, etc.). D'autres orientent plutôt leurs activités sur la nature aiguë ou chronique des problématiques rencontrées.

Plus d'infos, conditions d'accès et coûts > voir [FOCUS Santé mentale p. 31](#)

### Maisons de soins psychiatriques

- > Une maison de soins psychiatriques (MSP) est une habitation collective destinée aux personnes souffrant d'un trouble psychique chronique. L'accompagnement des résident-es d'une MSP est assuré par une équipe multidisciplinaire.
- > Les MSP proposent un séjour à des personnes ne nécessitant plus actuellement de traitement hospitalier, mais qui ont besoin d'un accompagnement quotidien 24 h/24 car une vie autonome dans la société ou un séjour dans une autre structure collective n'est pas encore possible.

Plus d'infos, conditions d'accès et coûts > voir [FOCUS Santé mentale p. 28](#)

### Initiatives d'habitation protégée

- > Les initiatives d'habitation protégée (IHP) proposent l'hébergement et l'accompagnement des personnes qui ne nécessitent pas un traitement continu en hôpital mais qui, pour des raisons psychiatriques, doivent être aidées et soutenues dans leur milieu de vie et de logement. L'encadrement y est moins intensif que dans une MSP et suppose un degré d'autonomie plus important de la part de la personne hébergée.
- > Les IHP peuvent proposer différents types de logements : logements individuels et logements dans lesquels les communs (séjour, cuisine, salle de bains...) sont partagés par plusieurs résident-es. Par ailleurs, les IHP peuvent assurer un suivi dans des logements individuels loués par les résident-es.
- > Certaines IHP accueillent des adolescent-es et jeunes adultes.

Plus d'infos, conditions d'accès et coûts > voir [FOCUS Santé mentale pp. 28-30](#)

### Communautés thérapeutiques et autres initiatives d'hébergement

- > Les communautés thérapeutiques hébergent des adultes en prise avec des difficultés psychiatriques avec pour objectif de permettre leur réinsertion psychosociale : accompagnement psychologique et social ; cadre de vie communautaire, ateliers créatifs et activités sportives.

Plus d'infos, conditions d'accès et coûts > voir [FOCUS Santé mentale p. 30](#)

## 5. Inclusion sociale, création de liens, soutien psychosocial et activités communautaires pour jeunes et adultes/seniors

### Structures d'accueil de jour

#### *Pour adultes*

- > Cliniques de l'Europe (1040) - Site Saint-Michel – service de psychiatrie – [hôpital de jour](#)
- > [Centre de jour Le Gué](#) (1200)

#### *Pour enfants et jeunes*

- > [Parhémie](#) - unité petite enfance (1200) et unités moyenne enfance et adolescence (1180)
- > Cliniques Saint-Luc (1200) - [KaPP](#) (hospitalisation de jour, jour & nuit)

#### *Hors Bassin*

- > [Centre Ados – L'Équipe](#) (1070)
- > [Le Thipi](#) (12-20 ans) – Area+ (1180)

### Lieux de liens

- > [Babel'zin](#) (1160)
- > [Projet Eolien](#) (1040)
- > [Atelier Côté Cour](#) (1040)
- > [Le Fabulus](#) (1200)
- > [L'Entr'act](#) (1030, proche 1200)

### Centres d'accueil pour adultes/seniors

- > [Zoniënzorg vzw - LDC Zoniënzorg Zuid](#) (1160)
- > [Service d'accueil de jour pour personnes âgées Atoll Est](#) (1040)
- > [LDC Chambery](#) (1040)
- > [Service d'accueil de jour pour personnes âgées Atoll du Levant](#) (1200)
- > [Zoniënzorg vzw - LDC 't Koetshuis](#) (1150)

### Maisons de jeunes

- > [Maison de jeunes d'Auderghem](#) (1160)
- > [Jeugdhuis Halleman](#) (1160)
- > [Basenvol](#) (1040)
- > [D'Broej – Chambéry](#) (1040)
- > [La Clef](#) (1040)
- > [L'antichambre](#) (1200)
- > [Le Gué](#) (1200)
- > [Le Bunker](#) (1150)

### Services AMO

- > [Samarcande](#) (1040)

### **Structures d'accueil de jour**

- > Les initiatives d'accueil de jour (centres de jour ou hôpitaux de jour) proposent un projet thérapeutique visant la réadaptation et la réinsertion sociale par un programme personnalisé d'activités comme des groupes de paroles, des ateliers artistiques, des ateliers pratiques, de l'ergothérapie, des activités physiques, des ateliers d'expression, etc. Ces structures proposent également une prise en charge psycho-thérapeutique par des entretiens individuels.
- > Les personnes sont encadrées une à plusieurs journées par semaine.

Plus d'infos, conditions d'accès et coûts > voir [FOCUS Santé mentale p. 9](#)

### **Lieux de liens**

- > Par leur ancrage dans un quartier et dans un réseau, ces initiatives permettent de lutter contre la solitude, de favoriser l'inclusion sociale ainsi que l'entraide entre pairs. Certains se définissent comme lieux de liens, d'autres se définissent par des intitulés différents, voire ne se définissent tout simplement pas. Pour autant, il existe bien des points communs à ces lieux : faire lien et favoriser l'inclusion.
- > Les lieux de liens sont des lieux où l'on est libre d'aller et venir dans la tranche horaire d'ouverture. Des activités sont proposées mais ne sont pas obligatoires. On peut se rendre dans un lieu de lien pour boire un café, participer aux activités ou pour sociabiliser. Ils peuvent être des lieux d'accroche pour adresser des demandes de redirection dans le réseau administratif, d'aide ou de soins.

Plus d'infos, conditions d'accès et coûts > voir [FOCUS Santé mentale pp. 9-10](#)

### **Centres d'accueil pour seniors et centres de services locaux (lokale dienstencentra) pour adultes et seniors**

- > Les centres d'accueil de jour pour seniors permettent aux aîné-es qui vivent à domicile d'être accueilli-es en journée afin de bénéficier d'activités adaptées à leurs besoins dans le but de rester plus longtemps chez eux-elles.
- > Les centres de services locaux (lokale dienstencentra, LDC) proposent des activités informatives, récréatives et formatrices. Ces activités visent à renforcer l'autonomie et le réseau social des participant-es. Les LDC offrent aussi une aide pour les activités de la vie quotidienne. Les LDC s'adressent en particulier aux seniors et aux adultes présentant des besoins de soins (naissants).

Plus d'infos, conditions d'accès et coûts > voir [FOCUS Santé mentale p. 12](#)

### **Maisons de jeunes**

- > Une maison de jeunes est un lieu d'accueil pour les jeunes de 12 à 26 ans, qui réalisent des activités de type culturel, récréatif et sportif dans un objectif d'éducation et de développement de la citoyenneté.
- > C'est un espace de participation : les jeunes sont directement impliqués dans la gestion de la maison de jeunes et dans ses actions et projets, avec l'encadrement d'une équipe d'animateurs professionnels.

### **Services AMO (Action en Milieu Ouvert)**

- > L'objectif prioritaire d'une AMO est d'aider les jeunes (0 à 22 ans) à s'épanouir dans leur milieu de vie et dans leurs rapports avec l'environnement social (notamment à l'école, dans la famille, les quartiers...) : en leur apportant une aide individuelle ; en soutenant leurs projets ; en les aidant à résoudre leurs difficultés (familiales, scolaires, administratives, juridiques...).
- > L'AMO vient également en aide à aux parents qui rencontrent des difficultés dans l'éducation ou la relation avec un enfant.

## 6. Insertion socio-professionnelle

### Dispositifs spécialisés en santé mentale

- > [OrientaEuro & Plateforme Bruxelloise pour la Santé mentale - NOVO](#) (1040)
- > [Le Gué - Service Accompagnement Emploi](#) (1200)

### Dispositifs non spécialisés

Voir [Poster Insertion socio-professionnelle](#)

### Dispositifs spécialisés en santé mentale

- > Le but de l'accompagnement est d'offrir un soutien visant à favoriser la réinsertion socio-professionnelle des personnes rencontrant des difficultés de santé mentale et/ou physique. Il existe différents types de structures proposant ce type d'accompagnement, qu'il soit au cœur de leur mission ou comme une activité complémentaire à d'autres.
- > Ces structures peuvent proposer des ateliers collectifs ou un accompagnement individuel qui prennent en compte les spécificités des personnes (job coaching et soutien psychosocial).

Plus d'infos, conditions d'accès et coûts > voir [FOCUS Santé mentale p. 26](#)

## 7. Entraide et soutien

### Orientation et soutien téléphonique

- > [Atome orientation](#) > 0490/114 146 ou 0490/114 216
- > [Télé-Accueil Bruxelles](#) > 107
- > [Ligne de soutien et d'entraide en santé mentale de la Plateforme Bruxelloise pour la Santé Mentale](#) > 0800/1234.1
- > [Ligne d'écoute du Centre de Prévention du Suicide](#) > 0800/32.123
- > [Crisis-BXL](#) 0-18 ans + transition 16-23 ans > 02/209 16 36
- > [Similes](#) pour les proches > 02/511 06 19
- > [Alcooliques anonymes](#) > 078/15 25 56

### Groupes d'entraide, associations d'utilisateur·ères et/ou de proches

- > [Associations \(dans l'encadré Trouver entraide & solidarité\) – poster de la Plateforme Bruxelloise pour la Santé mentale](#)

### Groupes de paroles et groupes thérapeutiques

- > [SSM Chapelle-aux-Champs – Au fil des saisons Groupe de parole pour adultes](#) (1200)
- > [SSM Chapelle-aux-Champs - L'accordé](#) pour les proches (1200)
- > [PsyBru - Groupes thérapeutiques](#)
- > [Académie du Rétablissement et de l'Expertise de Vécu](#)
- > [Similes - Bruxelles Sud Est](#) pour les proches (1200)
- > [Autres groupes de parole FR et NL – poster de la Plateforme Bruxelloise pour la Santé mentale](#)

## **Orientation et soutien téléphonique**

- > Les lignes d'écoute offrent un soutien téléphonique spécialisé sur une gamme variée de thématiques et, dans certains cas, axé sur un public spécifique. Cela inclut des problématiques comme la détresse psychologique, les pensées suicidaires, les difficultés relationnelles, le deuil, les crises familiales, les violences conjugales, la solitude ou des problèmes sociaux.
- > Ces services sont conçus pour écouter activement, offrir un espace confidentiel et anonyme garantissant la protection de l'identité des appelant-es tout en apportant un soutien adapté et une redirection en fonction des besoins exprimés.

Plus d'infos, conditions d'accès et coûts > voir [FOCUS Santé mentale pp. 12-13](#)

## **Groupes d'entraide, associations d'usager-ères et/ou de proches**

- > En région bruxelloise et en Belgique, il existe un grand nombre d'associations ayant pour but de représenter et venir en aide à certain-es usager-ères du système de santé. Leurs actions peuvent prendre différentes formes : en se concentrant sur les droits des patient-es, en proposant des actions de sensibilisation sur une problématique, en proposant des groupes de parole ou des activités de soutien à un certain public, ou encore en accompagnant psychologiquement et/ou administrativement leurs publics cibles.

Plus d'infos, conditions d'accès et coûts > voir [FOCUS Santé mentale pp. 13-14](#)

## **Groupes de paroles et groupes thérapeutiques**

- > Les groupes de parole jouent un rôle essentiel dans le soutien psychologique et social des personnes concernées par des problématiques générales ou spécifiques. Ils permettent un échange d'expérience, de conseils et de stratégies entre les participant-es pour faire face à la problématique. Il existe des groupes de parole de toutes sortes. Ils sont généralement animés soit par des pairs, soit par un-e professionnel-le.
- > Ils sont organisés en présentiel ou en ligne et sont soit ouverts à toute personne, soit limités aux membres. Afin de faciliter l'intégration à ces groupes, la prise de parole n'est pas obligatoire.

Plus d'infos, conditions d'accès et coûts > voir [FOCUS Santé mentale p. 14](#)

## **Des suggestions ou mises à jour à apporter à cet aide-mémoire ?**

**Contactez-nous > Équipe d'appui au Bassin Sud-Est**

**+32 2 318 60 58 - [info@bassin-sud-est.brussels](mailto:info@bassin-sud-est.brussels)**

## **Vous cherchez une information pratique sur l'offre de soins bruxelloise ou une aide dans l'orientation d'un-e bénéficiaire ?**

**Contactez-nous > HELPESK du Bassin Sud-Est**

**tous les jours ouvrables de 9 à 17h**

**+32 2 318 60 58 - [info@bassin-sud-est.brussels](mailto:info@bassin-sud-est.brussels)**

**[www.bassin-sud-est.brussels](http://www.bassin-sud-est.brussels)**

